

Singularité de la compréhension du texte explicatif

Abdelkader BENALI

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

MoDyCo UMR 7114

Résumé

L'article se veut une perspective abordant les spécificités de la compréhension du texte explicatif, projetant dans ce sens émetteur, récepteur et intentionnalité dans une dimension constructive et stratégique. Les aspects structurels et formels constituent, pour leur part, l'ossature du type explicatif caractérisant une typologie textuelle à part (superstructure et microstructure). Enfin, le cadre cognitif requis dans ce contexte s'appuie essentiellement sur le facteur référentiel permettant une réelle prise en charge d'une compréhension visant en même temps la compréhension de l'explication et l'explicatif (la gestion logico-sémantique).

Mots clés : compréhension, explicatif, explication, typologie, intentionnalité.

الملخص:

يهدف المقال الى معالجة خصوصيات فهم النص التفسيري وذلك بالإسقاط في هذا الاتجاه وضعية المرسل والمستقبل للنص وكذلك القصد معتمدا في ذلك على البعد البنائي والاستراتيجي.

وفي هذا الإطار، فان دراسة الجوانب الهيكلية والرسمية للنص تشكل الهيكل الأساسي للنص التفسيري الذي يتميز بتصنيف خاص (تصنيف علوي وتصنيف دقيق).

وأخيرا فإن الإطار المعرفي المطلوب في هذا السياق يستند أساسا على عامل مرجعي لدعم حقيقي للفهم في نفس الوقت للتفسير وللشرح (إدارة المنطق الدلالي)

الكلمات المفتاحية: الفهم، التفسير، الشرح، التصنيف، القصد.

Abstract

This paper is a perspective addressing the specificities of the comprehension of the explanatory text, projecting in this way

transmitter, receiver and intentionality in a constructive and strategic dimension. Structural and formal aspects form, for their part, the backbone of the explanatory kind characterizing textual typology apart (superstructure and microstructure). Finally, the cognitive framework required in this context is essentially based on the reference factor for a real support for a comprehension aiming, at the same time, understanding the explanation and explanatory (managing logical-semantic).

Keywords: comprehension , explanatory , explanation , typology , intentionality.

Introduction

La compréhension des textes est considérée par un grand nombre de linguistes comme une activité cognitive (Jean François Le Ny, 1989 : 120) et que la *re*-construction de la signification s'établit à partir d'une représentation du texte lui-même, autrement dit, cela constitue la capacité à construire à partir des données d'un texte et des connaissances antérieures, une représentation mentale cohérente de la situation évoquée par le texte. C'est pourquoi, tous les textes, sans exception, se situent dans un contexte et dans un cadre communicationnel bien précis. Le texte explicatif, de par sa composante, sa structure et sa finalité, est un texte où les éléments de la communication tels qu'émetteur, récepteur et référent, se placent dans un cadre multidimensionnel.

Du point de vue référentiel, le texte explicatif requiert chez le lecteur une certaine familiarisation avec des concepts techniques, la faculté de procéder parfois des inférences et le concours d'un nombre considérable de connaissances antérieures. Pour cela, le texte explicatif présente des difficultés spécifiques et « véhicule » souvent des informations étrangères à la culture des apprenants contribuant ainsi à renforcer l'échec dans les milieux scolaires.

1. Les paramètres communicationnels : Les rôles dissymétriques de l'émetteur et du récepteur

Communiquer, ce n'est pas simplement se faire l'émetteur d'un message. C'est surtout, par le moyen des différentes composantes intervenant dans un acte de communication (indicateurs verbaux des personnes, force illocutoire des énoncés, style vocal et traits prosodiques, gestes, postures etc.), instaurer ou tenter d'instaurer une relation dans laquelle chaque partenaire se voit attribuer un rôle, une position, une place ou encore une image de soi. On peut comprendre alors que ce soit au travers d'actes de communication entre de multiples individus que s'édifient des architectures sociales - groupes, institutions - qui exercent en retour leurs contraintes sur les actes de communication.

Cependant, comme le note François Rastier :

« La symétrie des schémas de la communication est un de leurs caractères constants, la relation entre émetteur et récepteur n'y est guère problématisée. Qu'elle soit liée à leur statut culturel, social et personnel, à leur rôle assumé et / ou imposé dans l'acte de communication, à leur compétence communicative, on doit cependant reconnaître que cette disparité n'est jamais absente. Mieux, elle fait sans doute de la communication autre chose qu'une tautologie spéculaire, car le message diffère pour l'émetteur et le récepteur : il n'est pas perçu de la même façon, car il n'est pas soumis au même régime de pertinence et la différence des intentions entraîne celle des saillances dans le flux de l'action communicative en cours » F.Rastier (2007 : 125)

De plus François Rastier, cité précédemment, a tenté d'expliquer la position de l'émetteur et du récepteur en spécifiant le rôle de chacun d'eux. Il souligne, à cet effet, que : *« l'émetteur et le récepteur sont des personnes qui assument temporairement les rôles des acteurs de l'énonciation proprement dite. Ils s'en distinguent notamment parce qu'en tant que personne, ils sont dotés de compétences génératives et interprétatives. Leur apport au texte n'est pas unilatéral (pure activité ou pure passivité) mais se concevoir comme une*

interaction : le texte agit sur son auteur, qui le produit mais aussi l'interprète ». C'est pourquoi la compréhension survient, en effet, lorsqu'il y a une correspondance entre le sens du texte attribué par la source et celui attribué par l'audience ; afin d'atteindre cette connivence, une relation s'établit entre l'émetteur et le récepteur.

1.1 L'émetteur

Dans le texte explicatif, tout est centré sur le contenu (réfèrent) : l'émetteur est en possession d'un savoir qu'il va transmettre à un récepteur qui se pose des questions. Ceci dit, le texte explicatif a comme point de départ une question à laquelle il faudrait répondre, l'émetteur va donc s'attacher à résoudre le problème par une suite d'informations hiérarchisées qui vont aboutir à une conclusion. Ces explications s'adressent à un récepteur auquel on doit fournir des réponses crédibles afin de combler un déficit de connaissances. C'est pourquoi, le positionnement de l'émetteur et du récepteur sont dissymétriques.

L'émetteur : un expert de l'explication

La compréhension du discours explicatif suppose, de la part de celui qui explique, un savoir sur l'objet expliqué et sur le rapport de l'autre à l'objet. L'émetteur est donc capable de résoudre le problème posé. Il est en possession d'un savoir qui peut modifier la position du récepteur à l'égard de la difficulté. Il s'agit de faire comprendre.

Dans ce contexte, Joëlle Chesny (1981 : 77) spécifie le positionnement de l'émetteur et le situe dans un cadre communicationnel en affirmant que : « *quand on explique, on interrompt un discours premier pour combler un manque exprimé ou supposé chez l'interlocuteur, manque qui entrave la bonne poursuite de la communication. Le locuteur effectue alors une sorte de parenthèse, nécessaire pour que la communication puisse se poursuivre dans de bonnes conditions* ».

Marie-Jeanne Borel (1980 : 32), dans un article consacré aux discours explicatifs, explique clairement la position de

l'émetteur en affirmant que : « *Le locuteur doit être perçu par l'interlocuteur comme légitime à occuper la position haute dans l'échange, comme détenteur du savoir qui manque* ».

Pour Marianne Ebel (1981 : 56) le savoir de l'émetteur constitue une sorte de pouvoir incontestable. Selon son approche, l'émetteur est une instance qui ne présente aucune ambiguïté quant à son explication. Elle soutient que : « *Le discours explicatif se présente comme discours d'autorité. Il est émis par un locuteur auquel ne sont contestés ni pouvoir ni savoir. S'il y a remise en question de cette autorité, on entre dans le domaine de la polémique, et on ne peut plus parler d'explication* ».

Sylvie Plane (2004 :107) pour sa part, explique comment le statut de l'émetteur, dans un contexte didactico-scolaire peut représenter une position de supériorité par rapport au demandeur d'explication. Elle soutient l'idée que : « *celui qui explique est toujours en position haute, car le demandeur de l'explication est censé être une personne qui ignore la réponse. Elle lui est fournie par l'intermédiaire de l'expliqueur. Dans cette optique, le maître est en même temps un acteur que sa fonction place au-dessus des élèves et un locuteur que son savoir instaure comme expert*».

1.1.1 L'objectivité de l'émetteur : une exigence patente

L'énonciation, dans le cas d'une explication, s'impose par un fait marquant, elle se veut neutre et objective : l'énonciateur s'efface derrière le « ON » dans les textes scientifiques, les documentaires, les essais. L'énonciateur passe à l'arrière-plan, le contenu de l'explication et le destinataire sont au premier plan.

L'énonciateur est donc une personne informée, qui connaît bien le sujet. La prise en compte du destinataire oblige l'énonciateur à se distancier, à se demander ce qu'il faut dire à l'autre pour éclairer ce qui pose problème. Le vocabulaire, la syntaxe, le registre de langue, le ton, diffèrent selon le destinataire, son âge, sa culture, son expérience.

Pour Marie-Jeanne Borel (1980 : 33), la reconnaissance du discours explicatif est identifiable par l'interlocuteur quand le discours en question tend à l'objectivité et se démarque de l'action et ainsi se démarquer des discours argumentatif, justificatif, etc...). Elle ajoute que : « *expliquer exige une prise de distance du locuteur, une sorte de décentration par rapport aux valeurs, un refus des investissements subjectifs. Une valeur motive l'action, elle est raison de faire ; mais elle n'est raison explicative, une raison qui fait savoir pourquoi, que si celui qui la formule ne s'implique pas dans ce que cette valeur signifie pour son action* ».

Cette exigence d'objectivité est donc requise par la nature même du discours explicatif et admise comme facteur prépondérant de l'explication par l'interlocuteur. Tout ceci afin d'éviter d'une part, des dérapages et des ambiguïtés liés d'abord à l'ordre de l'information et d'autre part, pour assurer une crédibilité à l'ensemble des explications avancées. Concrètement, l'émetteur contrôle la bonne interprétation des ses dires, supposés objectifs, et, selon la nature des rétroactions, la qualité de son calcul, anticipe un obstacle possible de son récepteur ou répond à ses sollicitations.

1.1.2 l'émetteur en tant que stratège : adaptation et schématisation de l'explication

Dans le texte explicatif, l'émetteur avance une stratégie dans un but d'efficacité. Pour cela, il doit adapter l'explication en fonction de son récepteur. D. Coltier (1986 : 18) souligne cette contrainte en disant que : « *l'énonciateur, dans le texte explicatif, adapte l'explication avancée en fonction d'un énonciataire particulier, tant qu'il est vrai qu'on n'explique pas de la même façon le même phénomène à un spécialiste et à un néophyte ; cela au niveau des contenus, des choix lexicaux et du degré d'abstraction. Cette évidence commande à l'énonciateur de déterminer le groupe socio-culturel auquel il s'adresse et de faire des hypothèses concernant les savoirs de ce groupe* ». Elle ajoute que : « *l'énonciateur doit mettre en exergue les savoirs supposés de l'énonciataire, il doit organiser ces informations en*

fonction de leur priorité tels qu'envisagées par le récepteur, dans un contexte résolutif du problème ».

J.B.Grize (1981 : 89), quant à lui, préfère parler d'aménagement plutôt que d'adaptation. Il dit à propos de l'émetteur d'une explication que celui-ci : « *doit aménager son discours, non seulement en fonction de ce qu'il veut communiquer, mais en tenant compte encore de celui auquel il s'adresse. Il doit aussi se faire comprendre et, de surcroît, faire accepter ce qu'il dit* ». Il s'agit donc non seulement de faire entrer le destinataire dans un raisonnement, mais aussi de respecter son système de croyance.

Dans le même contexte, et en complément à l'idée de l'adaptation de l'explication par l'émetteur, J.B.Grize, (cité par C. Garcia Debanc dans *Pratiques* n°51,1986), évoque l'idée de schématisation, qui, elle aussi, doit être adaptée au destinataire « *Toute schématisation est ajustée à ceux auxquels elle est destinée ; elle est partielle et, contrairement à une formalisation logique, par définition univoque, elle se prête à une interprétation de la part de l'interlocuteur* ». Il conçoit ce qu'il appelle un locuteur (orateur) en présence d'un locuté (auditeur) qui reste selon lui virtuel. En effet, l'orateur – qui est pour nous l'émetteur –, construit son discours en fonction des représentations qu'il a de son auditeur (récepteur).

Cette réflexion nous amène à dire que la schématisation doit respecter trois conditions :

- la schématisation doit développer les faits et fournir les informations utiles pour le récepteur,
- elle doit apporter toutes les réponses aux questions que peut poser le récepteur,
- elle doit éviter toute mauvaise interprétation ou réfutation qui peuvent être faites par le récepteur.

1.1.3 L'émetteur et la connaissance partagée avec le récepteur : une condition consistante

Bernard Combettes (1986 : 81) affirme que pour qu'une explication fonctionne il est impératif aussi bien pour l'émetteur que pour le récepteur d'avoir une assise commune. Il le justifie par l'idée de connaissances partagées, il affirme, en effet que : « *Le texte explicatif, de même d'ailleurs que le texte informatif, sous-entend, dans sa construction, une base commune, un ensemble d'éléments formant un point de départ commun à l'émetteur et au récepteur ; l'explication se déroule, se déploie, à partir de ce qu'il est convenu d'appeler « la connaissance partagée », ou du moins, la « connaissance partagée supposée » ; l'émetteur, en effet, ne peut que se construire une image des connaissances et des savoirs de son public ».*

Abordant l'idée de connaissances partagées sous un autre angle, Denis Miéville (1981 : 114) a introduit un nouveau concept : *le seuil de connaissance*, il admet que : « *le locuteur est tenu dans la démarche explicative de prendre en compte les éléments particuliers d'une représentation du préconstruit culturel de l'interlocuteur. Ces éléments consistent tant en classes-objets privilégiées qu'en système de classes-objets. Ce seuil de connaissance de l'objet est une articulation à partir de laquelle va s'ébaucher l'élaboration d'un savoir. Les objets vont être organisés par le discours selon des mécanismes que l'émetteur avance comme des hypothèses qui reflètent le raisonnement et la pensée du récepteur ».*

Dès lors, puisque le discours explicatif suppose un minimum de connaissances partagées entre l'énonciateur et le destinataire ; il convient que l'émetteur évalue d'une façon adéquate les connaissances du récepteur. S'il sous-estime ses connaissances, le destinataire peut trouver ces informations incompréhensibles. S'il reformule constamment ses explications il peut produire une déstabilisation fâcheuse.

1.2 Le récepteur

Pour le récepteur, la compréhension du texte explicatif correspond à la reconstruction d'une signification par une réorganisation de contenus sémantiques acquis. Cette situation le conduit à hiérarchiser les informations non pas en fonction de leur importance textuelle, mais en fonction de leur pertinence par rapport à l'objectif de recherche. Cette stratégie demande à la fois un bon contrôle attentionnel et l'utilisation raisonnée du dispositif textuel.

1.2.1 Le récepteur : un constructeur de sens

La position du récepteur qui reçoit l'explication est déterminante et participe de la signification du texte qui véhicule l'explication. J.B.Grize (1996b : 288) trouve que la prise en compte de l'explication et du sujet connaissant dans un cadre communicationnel est primordiale :

« ...une « bonne explication » n'est pas nécessairement celle qui satisfait le locuteur et un certain état de sa connaissance, mais bien celle qui correspond aux représentations que le destinataire se fait du monde » (J.B.Grize 1996b : 288).

Selon J.B.Grize, le rôle du récepteur est prépondérant dans la mesure où la finalité de la situation est déterminée par ses attentes, voire ses besoins de compréhension. Il souligne à cet effet :

« [...] dans le contexte d'interlocution où je me situe, une explication est toujours pour quelqu'un, [...] elle ne peut être reçue comme telle que dans la mesure où elle répond à un besoin, un besoin de compréhension » (J.B.Grize 1996b : 288).

Par ailleurs, la position du récepteur n'est pas neutre, il peut choisir de s'intéresser ou non au sens que l'émetteur a voulu transmettre. Entre les deux extrêmes, le récepteur aura plus ou moins besoin de se baser sur des informations et des connaissances relatives à la *production* du texte et il sera plus ou moins influencé par la situation lors de sa *réception* (e.g. les connaissances (encyclopédiques), concernant l'auteur ou la situation de la production de son texte).

Le récepteur ne perçoit pas le texte sous un angle uniforme, il construit un sens en fonction des points d'attention, de lignes de force, de ses attentes vis-à-vis du texte ou des éléments suscités par lui. Il doit trouver des points communs avec son activité, ses centres d'intérêt ou ses compétences, pour se sentir concerné, mais il n'est réellement intéressé que si le texte comporte aussi toutes les explications attendues et qui lèvent toutes les incertitudes et les ambiguïtés soulevées par le problème posé, une certaine part d'inattendu, qui puissent être sources de connaissances.

1.2.2. Les connaissances du récepteur : une nécessité pour la compréhension

Le récepteur constitue un élément majeur du contexte de réception de l'explication. Vis-à-vis de lui, l'émetteur adopte l'attitude de détenteur d'un savoir encyclopédique qu'il diffuse parmi ceux qui ne le possèdent pas. Néanmoins, le texte ne s'adresse pas à un destinataire qui ignore tout du domaine. Le texte se fonde sur le présupposé que les informations véhiculées par le texte sont *intelligibles* pour le récepteur. Le producteur d'explication fait l'hypothèse que les connaissances du récepteur portent sur les aspects linguistiques, sur le champ notionnel concerné, et sur les modes de raisonnement véhiculés par les textes explicatifs. Il considère que le récepteur doit être capable d'effectuer des représentations du phénomène à expliquer. Selon C.Garcia-Debanc, (1986 : 152) « *le récepteur est une instance dotée de savoirs et de connaissances, ce qui suppose que l'émetteur doit détecter les difficultés à surmonter et reconnaître les besoins afin de faciliter la compréhension du texte par le récepteur. Il importe donc d'analyser la nature des difficultés rencontrées par l'interlocuteur : il s'agit de gérer l'obstacle de quelqu'un, c'est-à-dire de le rapporter à ce que l'on peut savoir de l'autre* ».

En revanche, si le récepteur ne dispose pas des connaissances requises pour la compréhension de ce type de texte, cela peut entraîner une série d'attitudes et de réactions inattendues vis-à-vis des explications présentées.

1.2.3. Les besoins et les attentes du récepteur : un facteur déterminant pour l'explicatif et l'explication

Pour que le texte explicatif soit compris, l'émetteur doit toujours se mettre à la place du récepteur, et voir d'une part, quels sont ses besoins et d'autre part les difficultés qui peuvent se poser. De cette façon, la compréhension est assurée.

Il est à noter que la construction du texte explicatif pour un récepteur concret a des exigences déterminées par le genre discursif, le contenu, l'adéquation au récepteur et le respect des normes de la langue écrite. Si les informations présentées sont peu pertinentes au regard de l'intérêt du récepteur, il peut, dans cette optique, refuser ce qui est dit et produire, au moins intérieurement, un contre-discours qui annule ce qu'il reçoit. Si l'explication n'est pas reçue par le récepteur dans un cadre pertinent et où elle répond à ses préoccupations, elle n'aura aucune valeur pragmatique de la part de celui qui la reçoit. Sylvie Plane (2003 :113) souligne à cet effet : « *Elle n'est pertinente (l'explication) que si elle est adaptée aux attentes et aux savoirs préalables du destinataire, et elle ne prend sens que dans la situation dans laquelle elle s'inscrit* ».

Dans le même contexte, C. Garcia-Debanc (1986 : 134) estime que : « *le rédacteur ou l'émetteur doit estimer a priori les besoins de son lecteur virtuel, essayer de se mettre à sa place pour sélectionner les points qui nécessitent des explications plus développées, les termes qui appellent une définition* ».

De plus, pour tirer profit des explications fournies, le récepteur doit évaluer sa connaissance du sujet et de se situer en tant que destinataire du texte, c'est-à-dire considérer que le texte s'adresse à lui en priorité. Ainsi, émetteur du texte (au sens large) et destinataire sont un couple qui, dans le texte explicatif plus que dans tout autre, doit être en symbiose étant donné que l'explication est une conduite cognitive qui « *rend l'autre pareil à soi au plan des savoirs* » (J.F. Halté, 1989 : 14).

1.3 L'intention communicative

Patrick Charaudeau (1998 : 9) souligne que l'intention communicative est déterminée par l'identité et l'intentionnalité du locuteur. Il affirme : « *tout acte de langage ne signifie qu'en fonction de la situation de communication dans laquelle il est produit, de l'identité et de l'intentionnalité du sujet qui en est responsable, du propos dont il est question (la thématization) et des circonstances matérielles dans lesquelles il se trouve* ».

1.3.1 Diversité des intentions communicatives dans le texte explicatif

En général, l'intention de l'auteur n'implique pas une conscience de tous les détails que l'écriture accomplit, ni ne constitue un événement séparé qui précéderait ou accompagnerait la performance.

Cependant, l'écriture d'un texte explicatif suppose une intention communicative et la prise de conscience qu'un certain nombre d'éléments doivent être insérés pendant l'écriture.

En effet, dans le texte explicatif, l'auteur sait ce qu'il veut dire, à qui il veut s'adresser et pour quelle raison. Il dispose par ailleurs d'un certain nombre de moyens pour atteindre son objectif. L'auteur, au moyen de ce qu'il dit, cherche à signifier quelque chose. En retour, comprendre le texte suppose que l'on recouvre, par une description pertinente de cette signification, ce que l'auteur a voulu dire en disant ce qu'il a écrit.

Par ailleurs, le texte explicatif peut tisser plusieurs intentions communicatives qui peuvent revêtir plusieurs formes. On peut expliquer dans l'intention d'argumenter ou expliquer dans l'intention de démontrer ou de justifier.

La position du locuteur prend, dans ce cas-là, une autre dimension qu'il s'agisse de l'intention explicative argumentative ou explicative démonstrative ou justificative. Il s'agit de produire un certain stimulus afin de voir se réaliser une intention informative avec en outre, l'intention communicative de rendre manifeste l'objet de l'explication. En fait, générer un texte, dans

ce contexte, signifie mettre en œuvre la stratégie argumentative introduite par une explication dont l'aboutissement est de faire correspondre l'ensemble des mécanismes explicatifs au profit de l'argumentation. Donc, l'intention explicative dont le but relève de l'argumentatif, est une démarche qui dépend du type de texte et de la vocation du locuteur et des attentes de l'interlocuteur. Il y va de même pour la démonstration et la justification.

1.3.2 L'adoption d'une stratégie discursive : manifestation d'une intention communicative explicite

L'intention communicative du discours explicatif réside dans le fait qu'elle intervient à différents moments, de l'une ou l'autre manière, lorsqu'un problème de compréhension est redouté ou connu par le locuteur, lorsque celui-ci estime important que son interlocuteur ait une vision globale de tous les tenants et les aboutissants d'une information, quand il juge qu'une mise au point s'impose ou lorsque l'explication peut participer à une stratégie, dans la narration ou dans l'argumentation par exemple.

A priori, on a tendance à croire que le but recherché par l'intention communicative est de faire valoir un savoir difficilement maîtrisable. La démarche qui est logiquement didactique, engendre des séquences explicatives nombreuses et facilement reconnaissables par leurs formes et leurs caractéristiques. Ils n'ont pour fonction que de faire comprendre et de rendre intelligible ce qui entrave une bonne maîtrise de la compréhension nécessaire au type explicatif.

Pour Sylvie Plane (2003 : 118), « *la démarche communicationnelle s'inscrit souvent selon une modalité requise dont le garant (l'émetteur) s'attelle à préciser le contexte dans lequel l'explication s'insère et dont l'objectif final est de résoudre ce qui est énigmatique. À cette fin, il est inconcevable que l'intention communicative s'écarte des préoccupations fixées à l'avance par la question sous-jacente et aborde d'autres formes qui pourraient provoquer des glissements discursifs. Implicitement, l'explication et la question à laquelle elle répond*

devraient avoir un foyer commun et relever d'un même type de préoccupations ».

Cette option répond à un objectif à la fois interactionnel et cognitif, qui apporte des précisions relatives au contenu et est destinée à faire comprendre afin, d'une part, éviter une compréhension défaillante ou d'autre part, favoriser une compréhension optimale. Le tout témoigne de ce qu'on peut appeler une intention explicative.

Pour que le discours explicatif puisse aboutir aux fins escomptées, il est nécessaire que la *stratégie discursive* soit opérationnelle. En réalité, il s'agit d'une stratégie par laquelle l'auteur déploie un ensemble finalisé de moyens, qui doit être mis en œuvre pour conduire le lecteur à effectuer un raisonnement particulier.

Dans le discours explicatif, le recours aux procédés explicatifs, aux figures, au métalangage (définition, paraphrase), aux mécanismes de l'implicite, constituent des *stratégies discursives*.

Dans les stratégies discursives, nous pouvons isoler un sous-ensemble de moyens qui constitue la stratégie énonciative. Celle-ci concerne les possibilités de positions de l'auteur (position de distanciation et d'objectivité) et des outils linguistiques qui servent cette position.

2. Les paramètres formels et structurels

La matérialité du texte comporte deux niveaux : celui de la superstructure et de la microstructure.

Pour la superstructure, le texte explicatif est organisé selon trois phases : la phase du questionnement de la part de l'interlocuteur, où il est vraiment question d'une problématique, la deuxième phase, celle qui consiste à apporter les explications nécessaires, et où sont véhiculées toutes les informations ayant une relation étroite avec le thème et la question du départ, la troisième phase, celle de la conclusion ou de l'évaluation, qui est un moment où toutes les réponses sont à la disposition de

celui qui a requis l'explication. Cette phase est souvent présentée sous forme de synthèse.

Quant à la microstructure, elle concerne l'organisation textuelle proprement dite où le présent intemporel s'impose comme un temps de vérité générale, les connecteurs logiques assurent le lien entre les différentes explications, les anaphores établissent les liens référentiels du texte et enfin la progression thématique qui assure l'enchaînement des informations.

2.1 La superstructure

La superstructure du texte explicatif correspond à son organisation formelle, c'est-à-dire à son plan. Elle permet de rendre accessible au lecteur, son organisation et l'oriente vers la compréhension du texte, quel que soit son niveau d'habileté, afin de l'aider à identifier les éléments d'information et d'explication, regroupés selon un ordre voulu par l'énonciateur, qui seront abordés successivement dans le texte.

La superstructure, lorsqu'elle est bien établie, facilite la compréhension qui s'articule souvent autour des liens entre les idées et les explications développées et entre la structure logique du texte choisi par l'auteur. Le processus cognitif sollicité se trouve ainsi facilité, même si toutes les difficultés de compréhension ne se trouvent pas pour autant surmontées.

▪ **Spécificité de la superstructure du texte explicatif : conception binaire et conception ternaire**

Le discours explicatif, comme tout type de discours, possède une organisation interne qui hiérarchise ses énoncés en différents plans et assure sa cohérence.

Dans ce sens, le texte explicatif est considéré comme un texte qui représente un moyen de faire comprendre quelque chose, un phénomène ou un fait. Il a pour but de développer et d'enrichir les connaissances du lecteur sur un sujet déterminé qu'il est supposé ne pas connaître ou qui lui est totalement méconnu. Il en découle donc qu'il y a véritablement un problème qui surgit et auquel il faut apporter la solution. Le réel pose « un problème

de l'ordre du savoir » (Coltier 1986: 4) et qu'un agent (individu ou groupe) se propose de combler ce déficit et de « faire comprendre ». Faire comprendre, suppose, agir sur l'autre au moyen du discours

Le texte doit dérouler un discours qui, sous l'apparence d'un raisonnement, conduit d'une prémisse, la problématique initiale à une conclusion finale (D.Coltier 1986 : 6).

Ainsi, le texte explicatif, dans sa pratique originelle, signale le manque d'un savoir dont l'auteur est supposé être le détenteur (spécialiste, autorité scientifique ...) qui va essayer de combler cette lacune.

M.Ebel (1981 : 59), pour sa part, situe la superstructure du texte explicatif comme d'abord l'existence d'un problème ou une question, quelque chose de l'ordre du dire, de l'être ou du faire est à expliquer. Ensuite la reconnaissance de la légitimité de la question qui doit être reconnue. De plus, et pour pallier les différents obstacles, le discours explicatif, dans cet ordre là, doit se présenter comme un discours d'autorité, incontestable. Enfin, le discours explicatif doit être rationnel, objectif et désintéressé.

Ce qu'on peut remarquer à travers le modèle de M. Ebel, est qu'elle agence la superstructure du texte explicatif selon deux phases. La **phase de questionnement** et la **phase explicative**. Elle ne considère pas qu'il faille compléter les deux phases par une phase conclusive.

Pour J-B.Grize (cité par J.M. Adam), qui a très tôt appuyé sa définition de la « *structure générale d'une séquence explicative* » (1990 : 107) sur la présence de deux « opérateurs ». Un premier opérateur (POURQUOI) fait passer d'une schématisation initiale qui présente un objet complexe à une schématisation qui fait problème. Un second opérateur (PARCE QUE) permet de passer de l'objet problématique à une schématisation explicative.

Dans ce même ordre d'idée, la séquence explicative selon D.Coltier (1986 : 8), est envisagée sous un autre modèle ternaire de la séquence de base et qui comporte trois moments : **une**

phase de questionnement, une phase résolutive, une phase conclusive.

A. Coltier (1986 : 8) souligne que :

« ces trois moments du texte explicatif n'apparaissent pas nécessairement, ni dans cet ordre, et la phase de questionnement ne contient pas obligatoirement une interrogation indirecte. Pour ce qui est de l'ordre, il existe deux façons au moins d'enchaîner les différents éléments qui composent le texte explicatif : on peut, soit aller de la question à la solution, soit donner la solution dès le début et enchaîner par un énoncé qui justifie cette solution. Dans le premier cas, on sera en face d'un texte qui présente tous les indicateurs pouvant justifier le sens que dégage la problématique. Dans le deuxième cas, on aura un texte subordonné à un « en effet », bien entendu, ce terme peut prendre une autre forme ou il peut être remplacé par un autre qui a la même valeur que lui ».

On retrouve la même structure en trois phases dans les travaux de M.-M. de Gaulmyn (1986 : 32) et de E. Gülich (1990 : 45), qui reprennent les « side sequences » de G. Jefferson (1972 : 67). E. Gülich appelle « séquences conversationnelles explicatives » les « séquences latérales ».

M.-M. de Gaulmyn définit ces trois phases de la manière suivante :

- **Phase 1.** Constitution d'un objet à expliquer (reconnu et accepté, qui peut être présent dans la situation ou être langagier) et des rôles de sujet qui explique et de sujet auquel s'adresse l'explication et/ou qui la reçoit.

- **Phase 2.** Noyau explicatif

- **Phase 3.** Ratification : sanction de l'explication et clôture de la séquence. Cette phase de ratification correspond au consensus supposé obtenu au terme de l'explication.

J.M.Adam (1992 : 132) reprend cette structure sous la forme suivante en ajoutant la schématisation initiale facultative qu'il note P.expl.O (macro-proposition explicative 0)

0. Schématisation initiale	Macro-proposition explicative 0:
1. Pourquoi X ? Problème (question) (ou Comment?)	Macro-proposition explicative 1:
2. Parce que Explication (réponse)	Macro-proposition explicative 2:
3. Conclusion-évaluation	Macro-proposition explicative 3:

Il s'agit là, en fait, d'une structure essentielle qui a la possibilité de présenter l'avantage de respecter, indépendamment de la continuité et la linéarité phrastique, la logique et la dynamique textuelle.

Par ailleurs, la mise au point d'une superstructure du texte explicatif a été effectuée à partir de travaux effectués par des linguistes qui se sont attachés à cerner l'ossature et les caractéristiques de ce type de texte considérant que l'explication d'une façon générale, nécessite la réponse à une problématique qui fait obstacle à la compréhension. Très souvent il est indispensable de faire précéder l'explication par une séquence habituellement descriptive qui indique dans quel contexte le problème se pose. Cette exigence est due au fait que le destinataire de l'explication est souvent éloigné du contexte où a été produite.

2.2 La microstructure

La microstructure du texte explicatif s'agence souvent autour d'une organisation spécifique qui comprend la présence de temps verbaux présentant une vérité admise et incontestable par le locuteur, de particules de liaison représentées par des connecteurs logiques et chronologiques, les anaphores assurant, surtout par le biais du procédé de nominalisation, des solidarités référentielles et enfin une progression thématique faisant apparaître un enchaînement et une cohérence textuelle.

▪ Présent de vérité générale

Le texte explicatif, en tant que texte particulièrement objectif, a recours à l'emploi du présent intemporel ou du présent de vérité générale. Ce temps est souvent employé afin de faire donner l'impression d'objectivité. Son emploi a tendance à faire déteindre sur tout le texte un effet subtil de positivisme de sorte à lui conférer un air de vérité inchangeable et irréfutable.

Aujourd'hui, on s'accorde en effet à considérer que, sur le plan microstructurel, l'emploi du présent intemporel joue un rôle important ; il spécifie la manière dont les informations sont organisées dans l'espace et les situe dans le contexte de production. Cette particularité du présent intemporel lui attribue une force de crédibilité incontestable par rapport aux informations présentées.

De plus, comme le notent Joaquim Dolz, et *alii*, (1989 : 120) le présent intemporel, a cette spécificité de se prolonger dans le temps et de revêtir un caractère universel. Ils soulignent à cet effet : « *Dans l'explication, le discours devient « héorique », malgré son ancrage conjoint, il se détache de l'espace temporel de l'énonciation : le présent prend alors une valeur atemporelle, traduisant le caractère durable, permanent et universel des faits et des règles présentés* ».

Aucun autre texte ne peut recourir de cette façon à l'emploi de ce type de temps car le texte explicatif est le seul qui a le privilège de présenter des informations et des explications valables aussi bien dans le passé, dans le présent et dans le futur.

Cependant, pour Laurent Danon Boileau, (2005 : 236) la présence du présent intemporel dans le texte explicatif figure parmi les marques formelles qu'il appelle : « *nécessaires mais non suffisantes* ». Il lui associe l'imparfait et le passé composé, il exclut, néanmoins, le passé simple qui est un temps non-commentatif.

Il ajoute qu'il existe des marques « *suffisantes mais non nécessaires* », c'est le cas des connecteurs. « *Comme on sait, la plupart des énoncés explicatifs comportent des connecteurs, et*

dès qu'un énoncé comporte un connecteur, il est assurément explicatif. »

▪ Les connecteurs logiques

Les connecteurs logiques et chronologiques sont souvent présents dans le texte explicatif. Ils permettent d'assurer l'enchaînement et les relations entre les idées, les informations et les différentes parties du texte selon des paramètres logiques requis par le type de texte explicatif. Dans ce sens Danielle Coltier (1986 : 10) note que : *« Si tout texte peut être organisé selon deux principes fondamentaux, selon des principes temporo-causaux ou selon des principes logico-argumentatifs et si les deux ne s'excluent pas dans un texte, il n'en reste pas moins que le texte explicatif est caractérisé par une organisation logique »*. Elle ajoute que : *« La nécessaire dissociation des objets du discours contraint l'énonciateur à marquer les relations qui existent entre les diverses parties du texte ; des adverbes tels que tout d'abord, ensuite, premièrement, deuxièmement..., comptent parmi les moyens d'indiquer l'unité de la chaîne textuelle. Quant au raisonnement que manifeste le texte, il est marqué par le recours à des connecteurs logiques ; ces connecteurs peuvent marquer les liens d'addition (de plus, aussi, également...) des oppositions (mais, au contraire, par contre, en revanche...), des liens de consécution ou de causalité (parce que, étant donné que, vu que, est dû à, est à l'origine de, provoque...) »*.

Ces connecteurs indiquent des relations fonctionnelles entre les contenus propositionnels et/ou les actes illocutionnaires qui leur sont associés (relations du type: justification, opposition, consécution, etc.).

▪ Les anaphores

L'anaphore se définit comme le rappel d'un terme ou d'un syntagme déjà utilisé contextuellement.

On sait que les phénomènes d'anaphorisation fournissent pour une large part la trame cohérente qui assure l'unité des textes : il ne s'agit donc pas d'une simple économie des moyens de la

nomination, comme dans la conception substitutive traditionnelle.

En effet, l'anaphore peut avoir une multitude de fonctions : Elle peut d'abord exercer principalement une fonction de liaison entre les propositions et les phrases. Elle soutient l'unité du message en favorisant la corrélation entre les différentes parties du texte. Dans le cas où elle œuvre à titre synonymique, elle privilégie la compréhension lexicale. En effet, en alimentant le texte au niveau lexical, elle permet, d'élucider la signification d'un terme (peut-être inconnu du lecteur) en lui substituant un synonyme.

En outre, la reprise anaphorique peut prendre différentes formes : une substitution lexicale, une réitération, une collocation, une nominalisation qui assurent la cohésion lexicale, et par pronominalisation qui garantit la cohésion grammaticale.

Concernant ces caractéristiques linguistiques du texte explicatif, nous pouvons retenir que les procédés de réitération et de nominalisation nous intéressent principalement car leur présence est patente dans les textes explicatifs.

La réitération désigne tout phénomène de substitution procédant de l'utilisation d'un synonyme ou d'un nom général, ou de la répétition pure et simple du même terme lexical.

La nominalisation est essentiellement la transformation ou la conversion d'un syntagme verbal (ou d'une phrase) en un nom ou un syntagme nominal. Il peut s'agir d'une forme nominalisée d'un verbe, que l'on appelle aussi substitut et qui reprend l'idée exprimée antérieurement dans le discours. D.Coltier (1986 :11) affirme d'une manière très explicite que : *« les nominalisations, outre qu'elles donnent un « nom » et par la même garantissent l'existence de ce qu'elles nomment, permettent dans certains cas de condenser ce qui a été dit, « compactifier » un ensemble de données qui dans la suite de l'énoncé devient le thème central. La nominalisation assure donc une orientation de la réflexion ».*

▪ La progression thématique

La progression thématique correspond à la manière dont s'enchaînent les informations au sein d'un texte : elle est à l'origine du sentiment qu'a le lecteur de la cohérence d'un texte (les idées se suivent « naturellement » ou non). Elle procède de la répartition de l'information en thème et propos.

Le thème est l'élément d'un énoncé qui est réputé connu par les participants à la communication. Le thème s'oppose au rhème (propos) qui est un élément nouveau introduit dans l'énoncé, généralement par un déterminant indéfini. Autrement dit, c'est l'information nouvelle apportée par l'énoncé.

Pour Bernard Combettes, dans son article « le texte explicatif : aspects linguistiques, *Pratiques*, n° 51, 1986 : 24) », la progression thématique est un facteur de compréhension et est dépendante du type de texte. Il dit à cet effet : « *La reconnaissance de l'appartenance d'un passage à tel ou tel type de progression (thème constant, thème linéaire, thème « éclaté »...) peut être considérée comme un des paramètres de la compréhension : c'est d'ailleurs en partie par cette identification que se fera la reconnaissance du texte comme descriptif, narratif, explicatif, etc. Établir, par l'acte de lecture, des rapports entre les phrases, identifier un groupe nominal comme thème constant d'un passage, comprendre que divers groupes nominaux sont les sous-thèmes d'un hyperthème, sont des activités qui supposent une vision relativement « globale », une mémorisation de portions assez longues de textes ».*

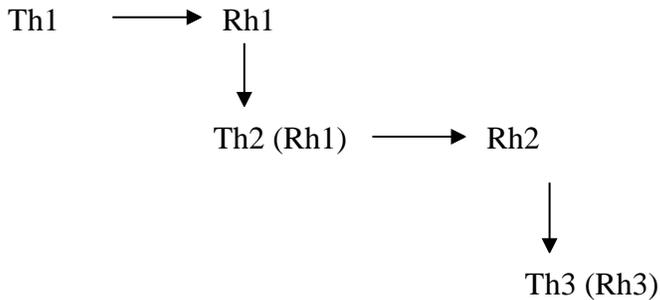
❖ Progression linéaire et progression à thèmes dérivés : deux constantes nécessaires pour le texte explicatif

▪ La progression linéaire :

Dans la progression linéaire, le thème d'une phrase est « issu » du rhème (information nouvelle) de la phrase précédente.

Autrement dit, dans la progression linéaire le rhème (Rh) de la première phrase devient le thème (Th) de la phrase suivante. Donc Rh1 devient le Th2, auquel on ajoute un nouveau rhème (Rh2), et qui par conséquent devient à son tour thème de la phrase suivante (Th3).

Nous obtenons ainsi le schéma suivant :

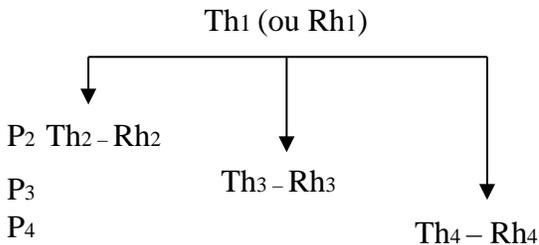


Ex : L'unité du fonctionnement cérébral est le **neurone**. Chaque **neurone** est constitué d'un **corps cellulaire**, d'une ou plusieurs dendrites et **d'un seul axone**. Ces **deux éléments** forment les **fibres nerveuses**. Dans **chaque fibre** circule un « mini » courant électrique : c'est **l'influx nerveux**. **L'influx nerveux** arrivé à l'extrémité d'un premier neurone, se trouve face à **un espace** qu'il ne peut pas franchir. **Cet espace** entre deux neurones est appelé synapse. ((Mémo Larousse, p. 950)

La progression à thèmes dérivés :

Dans la progression à thèmes dérivés, les thèmes de chacune des phrases sont issus d'un hyper-thème ou hyper-rhème. Les différents thèmes sont dérivés d'un hyper-thème initial et ceci par le biais d'une étroite relation d'inclusion référentielle. Ce type de procédé est largement répandu dans le texte explicatif et dans le texte descriptif.

Elle se présente de la manière suivante :



Ex : Multiples sont les motifs que nous avons de **protéger la nature**. Il y a d’abord le point de vue des **écologistes**. En défendant la nature, l’homme défend l’homme. Mais il y a en outre le point de vue des **biologistes**, qui, soucieux de la nature n’admettent pas que tant d’espèces vivantes s’effacent de la de la faune et de la flore terrestres. Enfin, il y a les **artistes et les poètes, qui**, simples amoureux de la nature, entendent la conserver parce qu’ils y voient un décor vivant et vivifiant (Jean Rostand)

La progression à thèmes dérivés permet d'organiser les textes explicatifs qui visent à donner une information de façon claire et précise. Le thème général se divise en plusieurs thèmes particuliers assurant ainsi la progression du texte. La progression du texte s'appuyant sur la transformation du nouveau (le propos) en connu (le thème).

3. Le paramètre référentiel : La gestion logico-sémantique

- **Le thème et le sens : éléments nodaux pour la concrétisation du paramètre référentiel**

Généralement lorsqu’on aborde un texte, on est obligé de situer son thème, axe central de l’articulation des informations. Dans cette optique, il est question de concevoir le thème comme un élément connu du récepteur, qui s’oppose en fait au terme nouveau. Cette dichotomie nous intéresse en tant que telle parce

que le cadre référentiel fait justement appel à ce qui est connu dans le texte et la nouveauté apportée au destinataire. Il ne s'agit pas dans cette conception de parler d'information connue ou nouvelle, mais d'éléments d'informations qui seraient connus par le destinataire ou supposés tels par le locuteur. Cette forme de réflexion fait référence à la notion de connaissances partagées. Le thème correspond donc au connu, à l'accessible. Ce qui apparaît comme connu est plutôt de l'ordre du référent des éléments.

Lorsqu'on essaie de comprendre un texte, deux types de savoirs surgissent : l'un relatif aux savoirs du lecteur sur le genre et le thème du texte (thème), l'autre lié étroitement à ses connaissances à propos du domaine référentiel en question (sémantique).

Par ailleurs, le vocabulaire ou le lexique du texte explicatif est souvent dénotatif, qu'il provienne d'un lexique courant ou spécialisé et plutôt abstrait regroupant des notions et des concepts difficilement maîtrisables. C'est pourquoi, la gestion logico-sémantique de ce type de texte sollicite de la part de l'auteur du texte une grande maîtrise des concepts scientifiques et une connaissance profonde des mécanismes linguistiques et discursifs nécessaires pour le texte explicatif. Le destinataire du texte, pour sa part, doit mobiliser toute son énergie et ses connaissances afin d'éviter tous les obstacles auquel il sera confronté. En outre, ce type de vocabulaire permet de développer la maîtrise des liens de causalité et de conséquences qui constituent le plus souvent une problématique pour les apprenants. Ces compétences essentielles se forment et se développent dans et par le langage et s'acquièrent par l'assimilation et l'apprentissage de l'ensemble du lexique développé à travers les types de textes explicatifs.

- **La diversité d'explication : un mécanisme du référentiel logico-sémantique**

D.Collier & F.Gentilhomme dans un article in *Repères* n° 77, 1989 : 57, soulignent que dans l'article de vulgarisation scientifique, comme du reste dans celui de l'encyclopédie, les

éléments de l'explication sont organisés en fonction des savoirs supposés connus du destinataire : on rompt éventuellement la chronologie des actes pour insérer une information nécessaire à la compréhension globale. De là, les explications sont différentes les unes des autres selon les domaines et les thèmes.

En effet, le contenu peut porter sur un phénomène naturel, inséré dans un texte de vulgarisation scientifique, il peut également être question d'informations dans un fait divers où le contenu explicatif rend compte des circonstances et des lieux. Enfin, il peut s'agir d'une lettre publicitaire ou d'une recette.

Ces différences, notent D.Coltier & F.Gentilhomme (1989 : 66), touchent des niveaux aussi divers que celui de la mise en mots (lexique, choix énonciatif), – il est clair que le vocabulaire employé dans un texte de vulgarisation scientifique ne sera pas le même dans un fait divers ou une recette de cuisine – de l'organisation discursive (organisation chronologique, argumentative) et se justifient par les situations dans lesquelles sont produites les explications.

Cette remarque sur les différences qui existent entre les variantes d'explications fournies à des niveaux distincts, se réfère essentiellement à la position du destinataire du texte, l'ancrage de l'explication et le but de l'explication.

Le destinataire de l'explication est construit par le producteur du texte selon un certain nombre d'éléments, qui vont de l'âge, à la situation sociale et des conditions de réception du texte. De même, le ton, le vocabulaire, le lexique, les connaissances partagées, favorisent de la part du scripteur, le recours à un lexique bien déterminé. Par exemple, le lexique est moins « scientifique » dans l'article de vulgarisation que dans l'article de l'encyclopédie. Le recours aux procédés rhétoriques est plus fréquent dans les encyclopédies, alors qu'il est systématique dans les articles de vulgarisation.

Concernant l'ancrage de l'explication, il est à noter que c'est le thème qui fixe la démarche explicative. Le choix et la forme

de l'énonciation sont déterminés selon un destinataire non individualisé mais concrètement très bien ciblé.

Enfin, le but recherché à travers l'explication dans un texte supposé avoir le mérite d'apporter un savoir et soulever toutes les incertitudes et les ambiguïtés qui peuvent entraver la compréhension du texte, est d'apporter les réponses à l'ensemble des questionnements formulés au départ. Cependant, le contenu de l'explication peut varier d'un discours à l'autre : on explique pour convaincre, développer des connaissances, acquérir un savoir, et de ce fait, l'organisation, l'énonciation, ne seront pas présentées de la même manière.

Le but du texte explicatif justifie le niveau général que peut avoir l'explication : l'article de l'encyclopédie fournit des explications d'ordre « général » tandis que le fait divers propose une explication d'un événement tout à fait particulier.

Avec les variantes et les différences entre les textes explicatifs, on est amené à reconnaître la présence d'une multitude de paramètres, et il se peut qu'une caractéristique propre à une explication ne puisse être adoptée par un autre type d'explication.

Conclusion : un texte d'une singularité linguistique et cognitive

La compréhension du texte explicatif nous donne donc à réfléchir sur la manière qui peut être dégagée comme une idée ou un ensemble d'idées intelligibles que le lecteur perçoit à travers ce type de texte. La compréhension doit, dans cette perspective, contourner ou aplanir les obstacles dressés par la forme, la structure et les idées. Ainsi la compréhension du texte explicatif est une action individuelle qui nécessite notamment la mise en œuvre des connaissances non évoquées par le texte, mais appartenant au modèle de situation. Ces connaissances permettront à l'apprenant de construire une représentation mentale conforme au contenu du texte lu. Cependant, le texte explicatif induit des vérités scientifiques qui présentent un aspect irréfutable, contrairement au texte argumentatif, son

traitement représente des difficultés au niveau de la forme linguistique de surface (mots et termes scientifiques et spécifiques) et au niveau des informations véhiculées par le texte et qui sont moins disponibles ou peu familières pour l'apprenant.

Il va sans dire, dans ce cas là, que l'approche adoptée pour la compréhension, doit tenir compte de toutes les stratégies nécessaires qui vont de l'élaboration des différents niveaux de la représentation du texte à la construction d'une représentation cohérente du domaine évoqué par le texte. Pour construire cette représentation, il faut que le lecteur intègre de nouvelles informations fournies par le texte. La production des inférences servant à construire des liens entre les informations proposées par le texte permet d'élaborer la cohérence de la signification du texte.

Références bibliographiques :

ADAM, J-M. (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris : Armand Colin.

BOREL, M-J. (1981), L'explication dans l'argumentation. Approche sémiologique. *Langue Française* n° 50.

CHAROLLES, M. (1995), Cohésion, cohérence et pertinence du discours, *Travaux de linguistique*, n° 29, , 125-151.

COLTIER, D. (1999), *Approches du texte explicatif, Les textes explicatifs*.

COLTIER, D., & Gentilhomme, F. (1989), Repérage des genres (?) de l'explicatif et production d'explications. *Repères* n° 77.

COMBETTES, B. (1986). Le texte explicatif : Aspects linguistiques, *Pratiques*, n° 51.

DANON BOILEAU, L. (2008), S'expliquer l'incohérence du monde, s'expliquer face à l'adulte : deux types d'explication chez l'enfant, in *L'explication : enjeux cognitifs et*

interactionnels, Hudelot, C ; Salazar Orvig, A ; Veneziano, E, Peeters Leuven, Paris.

DE GAULMYN, M-M. (1986), « Apprendre à expliquer », *Tranel* n° 11, Université de Neuchâtel.

DOLZ, J. ; ALLENBACH, Y.; & WACKER, M. (2008), Produire une explication en chimie à l'école primaire. In *L'explication enjeux cognitifs et interactionnels*. HUDELOT, C., SALAZAR ORVIG, A., & VENEZIANO, E. Paris : Peeters – Leuven.

GARCIA-DEBANC, C. (1988), *Propositions pour une didactique du texte explicatif*. Aster, N° 6.

LUNDQUIST, L. (1980), *La cohérence textuelle : syntaxe, sémantique, pragmatique*. Copenhague : Nyt Nordisk Forlag, Arnold Busk.

MEUNIER, J.P., & PERAYA, D. (1993), *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémiopragmatique de la communication médiatique*, Bruxelles : De Boeck.

PLANE, S. (2004). Comment enseigner l'oral à l'école primaire. Paris : Hatier.

RASTIER, F. (2007), Communication, interprétation, transmission, Coll annales littéraires de l'université de Franche-comté. L'article est disponible aussi sur le lien : www.alufc-univ-fcomte.fr.